

Délibération n°2024-10-097

Date de convocation : 09 octobre 2024

Conseillers en exercice : 45	Présents : 39	Votants : 43
------------------------------	---------------	--------------

Modification de l'emploi permanent de chargé de coopération petite enfance

L'an deux mil vingt-quatre, le 15 du mois d'octobre à 18 heures, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni à Locmélar, salle polyvalente, sous la présidence de M. Henri BILLON, président.

Présents

M. BRETON Jean-Pierre, M. JEZEQUEL Jean, M. DUFFORT Jean-Philippe, Mme CLOAREC Marie-Françoise, M. MIOSSEC Gilbert, M. MICHEL Bernard, Mme CLAISSE Laurence, M. BODIGUEL Robert, Mme PICHON Marie-Christine, M. LE BORGNE Laurent, Mme HENAFF Marie Claire, M. PALUD Jean, M. THEPAUT Jean-Jacques, M. POSTEC Jean-Yves, Mme CARRER Bernadette, M. SALIOU Louis, M. POT Dominique, M. BRAS Philippe, Mme POULIQUEN Marie-France, M. GUEGUEN Guy, Mme LE ROUX Catherine, M. CADIOU Bruno, M. ABALAIN Jean-Luc, Mme JAFFRES Anne, Mme GUILLERM Babeth, Mme MARTINEAU Gaëlle, Mme LE FOLL Sylvie, Mme QUERE Patricia, M. RAMONET Thierry, Mme TORRES Sonia, M. PHELIPPOT Samuel, M. LOAËC Eric, M. PERVES Daniel, M. JEZEQUEL Sébastien, Mme ABAZIOU Nadine, M. ABGRALL Dominique, M. GILET Yves-Marie, Mme KERVELLA Julie

Ont donné procuration

Mme PORTAILLER Christine à M. PERVES Daniel
M. GUEGUEN Philippe à Mme QUERE Patricia
Mme LE GUERN Marlène à M. LE BORGNE Laurent
Mme QUILLEVERE Gwénaëlle à M. BODIGUEL Robert

Absent(s) excusé(s)

M. MORRY Yvan

Absent(s)

M. RIOU André

Participe aussi à cette séance, M. FLOCH Erwan, directeur général des services

Secrétaire de séance : M. CADIOU Bruno

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer valablement.

Le poste de chargé de coopération petite enfance a été créé par le conseil communautaire du 25 juin 2024 (délibération n°2024-06-069). Le recrutement, lancé cet été, s'est révélé infructueux. Afin de faciliter le recrutement sur ce poste et d'attirer de nouveaux candidats, le jury propose de rendre accessible ce poste à la filière administrative.

Vu le code général de la fonction publique, et notamment son article L313-1
Vu le tableau des emplois,
Vu la conférence des maires en date du 17 septembre 2024 ;
Ayant entendu son rapporteur, Mme Babeth Guillerm, vice-présidente ;

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Modifie l'emploi de chargé de coopération petite enfance :**

Poste	Catégorie	Filière	Cadre d'emploi	Grade
Chargé (e) de coopération petite enfance	A	Médico-sociale	Educateurs de jeunes enfants	Educateur de jeunes enfants Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelles
			Infirmiers	Infirmier en soins généraux Infirmier en soins généraux hors classe
			Puériculteurs	Puériculteur
		Administrative	Attachés	Attaché Attaché principal

- **Modifie ainsi le tableau des emplois.**

Pour extrait conforme au registre des délibérations,
le 16 octobre 2024.

Le Secrétaire de séance,
Bruno CADIOU.

Le Président,
Henri BILLON.

